

A 20 heures 30

Président : Philippe GERMAIN

Présents : Etienne GUICHARD, Jean-Claude LEBELTEL, Loïc PORCHER, Raymond HALAIS, Laurence TIREL, Anne-Marie MENARD, Mathilde DEROYANT, Nicolas LEMOULAND, Jean GILLIERS, Christian BAUDRY, Henri AVRIL, Sandrine QUINTIN

Absents : Rose-Marie BAUDRY, André PÉPIN

Secrétaire : Sandrine QUINTIN est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion en date du 19 octobre 2015.

Compte rendu de
la réunion du 19
octobre 2015

Monsieur le Maire fait part, dans le cadre de la délibération n°2014/014 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire, de l'acceptation du devis de l'entreprise GRESLE d'un montant de 9 914.50 € H.T. concernant le remplacement de la chaudière de l'église.

2015/061
EQUIPEMENTS
COMMUNAUX
Remplacement de
la chaudière de
l'église

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de :

- Retenir le devis de l'entreprise GRESLE d'un montant de 9 914.50 € H.T.
 - Autorise la dépense correspondante
 - Imputer la dépense à la section d'investissement
 - Solliciter une participation financière auprès de la paroisse
-

Monsieur le Maire rappelle que suite à la délibération n°2014/031 du 22 mai 2014, la commune a acquis la parcelle cadastrée section B n°349 appartenant aux consorts NOËL. Lors de la négociation, il avait été convenu que la commune prenne en charge une partie des frais de bornage concernant cette parcelle, ce qui n'a pas été inscrit dans l'acte de vente.

2015/062
URBANISME
Frais de géomètre
concernant la
parcelle cadastrée
section B n°349

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de prendre à sa charge les frais de bornage de la parcelle cadastrée section B n°349 réglé par les consorts Noël.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte les décisions modificatives suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

Article 6488	+ 2 977 €
Article 61522	- 2 000 €

RECETTES

Article 6419	+ 977 €
--------------	---------

2015/063
FINANCES
Décisions
modificatives

DECISION MODIFICATIVE N°2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES

Article 238 opération 80	+ 1 000 €
Article 2188 opération 41	+ 4 600 €
Article 2188 opération 50	+ 860 €
Article 21318 opération 61	- 2 860 €
Article 202 opération 78	- 3 600 €

(arrivée de Nicolas LEMOULAND à 21h25)

**2015/064
URBANISME
Demande de
déclaration
d'intention
d'aliéner**

Monsieur le Maire fait part de la déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées section B n°1029 et 1030.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas préempter les parcelles cadastrées section B n°1029 et 1030.

**2015/065
INTERCOM-
MUNALITE
Projet de schéma
départemental de
coopération
intercommunale
pour le
département d'Ille-
et-Vilaine**

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur le Préfet reçu le 24 octobre dernier. Celui-ci indique que le projet de schéma départemental de coopération intercommunal pour le département d'Ille-et-Vilaine a été présenté lors de la commission départementale de coopération intercommunale du 12 octobre. Conformément à l'article L5210-1-1 du C.G.C.T., le conseil municipal est invité à faire part de ses remarques éventuelles pour le périmètre le concernant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté à bulletin secret, décide par 6 voix pour, 5 contre (2 blancs ou nuls) d'émettre un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour le département d'Ille-et-Vilaine.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

2015/061 EQUIPEMENTS COMMUNAUX ET TRAVAUX : Remplacement de la chaudière de l'église
2015/062 URBANISME : Frais de géomètre concernant la parcelle cadastrée section B n°349
2015/063 FINANCES : Décisions modificatives
2015/064 URBANISME : Demande de déclaration d'intention d'aliéner
2015/065 INTERCOMMUNALITE : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour le département d'Ille-et-Vilaine

Philippe GERMAIN		Nicolas LEMOULAND	
Etienne GUICHARD		Jean GILLIERS	
Jean-Claude LEBELTEL		Christian BAUDRY	
Loïc PORCHER		Henri AVRIL	
Raymond HALAIS		Sandrine QUINTIN	
Laurence TIREL		Rose-Marie BAUDRY	
Anne-Marie MENARD		André PÉPIN	
Mathilde DEROYANT			